



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 30 août 2017

IRRIGATION

Remontée du niveau d'eau sur le bassin de la Gartempe à Montmorillon

Pour le bassin de la Gartempe :

Le débit de la rivière La Gartempe étant remonté au-dessus du débit seuil d'alerte depuis le 26 août 2017, **l'interdiction des prélèvements d'eau** en rivière destinés à l'irrigation agricole rattachés à l'indicateur de Montmorillon **est levée**.

Conformément à l'arrêté cadre, la préfète a signé le 30 août 2017 un arrêté dans ce sens.

Les dispositions de cet arrêté sont **applicables à partir de vendredi 01 septembre 2017, 19 heures**.

RAPPEL :

Les restrictions horaires d'interdiction d'irrigation diurne (de 10h à 19h) sont maintenues et les restrictions horaires du samedi 10h au dimanche 19h sont également maintenues sur le bassin de la Gartempe

Contact presse

Guénaël CAMPAN - Service Départemental de Communication Interministérielle - Préfecture de la Vienne - guenael.campan@vienne.gouv.fr - 05.49.55.70.09